

Avis de réunion

Commission **Systeme financier et financement de l'économie**

La commission **Systeme financier et financement de l'économie** se réunira le :

Jeudi 23 mai 2019 à 14h30
Ministère de l'Économie et des Finances
Bâtiment VAUBAN – **Salle 0064 Sud 1**
139 rue de Bercy – 75012 Paris
Métro : *Bercy*

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire via [le site du Cnis](#).

Merci aux participants de se munir d'une pièce d'identité et du présent avis de réunion.

Présidente : Anne-Laure DELATTE, Directrice adjointe du Cepii

Rapporteurs : Guillaume HOURIEZ, Chef du département des comptes nationaux à l'Insee

Delphine MOREAU, Direction générale des statistiques, des études et de l'international à la Banque de France

Responsable de la commission : Stéphane Tagnani – 01 87 69 57 03

Renseignements : secretariat-general@cnis.fr – 01 87 69 57 02

Destinataires

- Membres du Bureau du Cnis
- Membres de la Commission
- Présidents et rapporteurs des commissions
- Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP

Ordre du jour

L'avis de moyen terme n° 3 de la commission encourage la Statistique publique à « renforcer la connaissance de la finance hors banque ». Les « sociétés de gestion », plus précisément les sociétés qui détiennent et gèrent des titres d'entreprises, relèvent de ce mode de financement de l'économie française. Comprendre leur place dans le financement hors crédit des entreprises françaises est d'autant plus nécessaire que les données de détention des entreprises du CAC 40 révèlent leur montée en puissance. Par ailleurs, l'avis de moyen terme n° 8 souligne la nécessité d'améliorer « l'accès aux données bancaires et financières ». Or ces données ne sont publiques dans leur rapport annuel que pour les entreprises cotées en raison d'obligations de rapportage public et elles ne sont pas exhaustives. Différents dispositifs existent dans la Statistique publique : des données agrégées dans les comptes nationaux et des données individuelles dans le système d'information de l'Insee Lifi (Liaisons financières), la base Protide (statistiques sur les titres en détention) de la Banque de France, l'EGR (répertoire européen des groupes). Mais il subsiste des « zones grises » comme la nationalité des sociétés de gestion quand elles sont étrangères, et leurs propres liaisons financières. Après une introduction posant le problème et ses enjeux, les interventions décrivent le dispositif actuel et amènent à discuter des axes de progrès pour la Statistique publique en la matière.

Introduction – Anne-Laure Delatte

1. Demande d'accès à des sources administratives au titre de l'article 7bis de la loi de 1951

formulée par l'Insee à la DGFIP (données de contrôle fiscal)

Présentation : Françoise Maurel (Cnis)

Avis de la commission

2. Le programme 2019 de la Statistique publique

Présentation par Guillaume Houriez (Insee) et Delphine Moreau (Banque de France)

3. La place des sociétés de gestion dans le financement de l'économie française

3.1 Introduction : problème et enjeux – Noémie Pinardon-Touati, HEC

3.2 Les données dites « en qui-à-qui » issues de la comptabilité nationale – Fabrice Bidaud, Banque de France

3.3 Les détentions sur les émissions des sociétés non financières (SNF) – Éléonore Salvador et Émilie Candus, Banque de France

3.4 Les liens capitalistiques issus des bases de la Direction des entreprises – Jean-Pierre Villetelle, Banque de France

Échanges – discutante : Axelle Arquié, Cepii

Avis de la commission

Conclusion – Anne-Laure Delatte

Les documents préparatoires sont disponibles sur [le site du Cnis](#).